

DÉCLARATION

NOUS, SOUSSIGNÉS,

Particulièrement soucieux du maintien de l'équité et de l'intégrité de la procédure devant la Cour pénale internationale (CPI) ;

Hautement préoccupés par la réduction drastique du budget d'aide juridictionnelle de la CPI approuvée par l'Assemblée des États Parties en décembre 2011 ;

Souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

- Fin décembre 2011, certains parmi nous ont été invités par le Greffier de la CPI à soumettre des observations sur un document de travail préparé au sein de son bureau. Ce document de travail propose une série de coupures sévères dans les ressources allouées aux conseils de la défense et représentants légaux des victimes suivant le régime d'aide juridictionnelle de la CPI. Bien que l'invitation du Greffier n'ait été reçue par la plupart d'entre nous qu'au début du mois de janvier, nos commentaires devaient tout de même être soumis le 31 janvier ;
- En réponse à la demande du Greffier, plusieurs observations détaillées lui ont été soumises, s'opposant unanimement aux réductions proposées, lesquelles auraient nécessairement pour effet d'empêcher les conseils de la défense et représentants légaux des victimes de remplir s'acquitter de leurs obligations statutaires et éthiques;
- Les mesures envisagées par le Greffe auraient également de sérieuses répercussions sur l'équité, l'intégrité et la crédibilité générale des procédures devant la Cour;
- Le 7 février dernier, nous avons assisté à une réunion avec le Greffier de la CPI. L'invitation pour cette réunion n'a été envoyée que le vendredi 3 février 2012, empêchant ainsi plusieurs parties prenantes d'y assister ;
- Nous avons alors été informés qu'en raison des délais impartis, le rapport du Greffier serait déposé en tout état de cause le 15 février, sans tenir compte des observations reçues, et ce, malgré notre appel unanime adressé au Greffier, à ne pas procéder de la sorte et à demander plutôt un délai additionnel. Un tel délai est essentiel afin de mettre sur pied un processus de consultation convenable, incluant la création d'un groupe de travail composé de conseils expérimentés, d'ONG pertinentes et d'autres parties prenantes pour examiner de concert avec le Greffier, l'ensemble des aspects du régime d'aide juridictionnelle de la CPI;
- Les propositions contenues dans le document de travail du Greffier constituent un recul important pour les accusés et les victimes indigents ainsi que pour leurs conseils respectifs qui comparaissent devant la Cour. Ces propositions prévoient l'allocation de ressources en deçà de ce qui est mis à la disposition des conseils et de leurs assistants œuvrant devant tous les autres cours et tribunaux, constituent une abrogation du principe de l'égalité des armes qui a jusqu'à ce jour, servi de base pour la détermination d'une rémunération juste et équitable.

- Ni les conseils de la défense ou les représentants légaux des victimes, ni même les membres de leurs équipes respectives n'ont été consultés lors de la préparation du document de travail du Greffier; et la réunion du 7 février 2012 ne saurait constituer d'aucune façon, une consultation acceptable ou convenable.

PAR CONSEQUENT

- Nous souhaitons par la présente attirer l'attention de toutes les parties prenantes sur la nécessité de procéder à une étude globale du système d'aide juridictionnelle de la Cour dans son ensemble, incluant la mise en place d'un véritable processus de consultation pour atteindre cet objectif;
- Suivant les règles 20 sous-paragraphe 3 et 21 sous paragraphe 1, le Greffier est tenu de procéder de la sorte ;
- L'avenir de la CPI ainsi que l'intégrité des procédures devant la CPI en dépendent ;

SIGNÉ ET/OU APPROUVÉ À LA HAYE, PAYS-BAS, LE 14 FÉVRIER 2012

LES PERSONNES ET ORGANISATIONS SUIVANTES

ONT SIGNÉ ET/OU APPROUVÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION

NOM DE L'ORGANISATION, DU CONSEIL INTÉRESSÉ OU DE LA PARTIE PRENANTE	POSITION
The Hague Bar Council (The Netherlands)	
Le Barreau de Paris	
National Association of Criminal Defense Lawyers NACDL –United States of America	
Ordre National des Avocats de la République Démocratique du Congo	
Le Barreau du Québec (Canada)	

International Criminal Bar (ICB) / Barreau pénal international (BPI);	
International Criminal Defence Attorney's Association (ICDAA) / Association internationale des avocats de la Défense (AIAD)	
Avocats sans Frontières	
Union Internationale des Avocats	
ICC - Office of Public Counsel for the Defence	
Swedish Bar Association	
International Committee of the Bar Council of England and Wales	
Portuguese Bar Association	
Criminal Bar Association (England and Wales)	
Association of Defence Counsel Practicing before the International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia (ADC-ICTY)	
Le Barreau de Bruges, Belgique	

Le Barreau de Gand, Belgique	
Le Barreau de Genève	
L'Ordre des Avocats de Genève	
La Voie de la Justice – Association composée d'avocats européens et africains	
Me Vincent Spira	Avocat, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Genève
Me Paul-Albert Iweins	Avocat, ancien Bâtonnier de Paris, Président d'honneur du Conseil National des Barreaux
Me Déogratias Nzemba	Avocat, Ordre des Avocats du Burundi
Me Emmanuel Daoud	Représentant légal des victimes – Situation en République Démocratique du Congo
Me Fidel Nsita	Représentant légal des victimes dans l'Affaire Katanga-Ngudjolo
Me Raymond Brown	Représentant légal des victimes dans l'Affaire du Darfour et dans l'Affaire El Béchir
Me Wanda Akin	Représentant légal des victimes dans l'Affaire du Darfour et dans l'Affaire El Béchir
Karim A.A. Khan QC	Lead Counsel for Defence Team of Ambassador Francis Kirimi Muthaura / Lead Counsel for Abdullah Banda and Saleh Jerbo

Nicolas Koumjian	Co - Lead Counsel Banda and Jerbo Defence
Aidan Ellis	Legal Assistant Banda and Jerbo Defence
Leigh Lawrie	Legal Assistant Banda and Jerbo Defence
Anna Katulu	Legal Assistant Banda and Jerbo Defence
Anand Shah	Case Manager Banda and Jerbo Defence
Chantal Aimee Doerries	International Committee of the Bar Council of England and Wales
Max Hill	Chairman – Criminal Bar Association, UK
Me Catherine Mabile	Conseil principal – Équipe de la défense de Thomas Lubanga
Me Jean-Marie Biju Duval	Co-Conseil – Équipe de la défense de Thomas Lubanga
Marc Desalliers	Juriste assistant - Équipe de la défense de Thomas Lubanga
Caroline Buteau	Juriste assistant - Équipe de la défense de Thomas Lubanga
Me Jean Flamme	Barreau pénal international (BPI)
Me Elise Groulx <i>Ad.E.</i>	Présidente – Association internationale des avocats de la défense
Mariana Pena	Case manager – Victims’ Legal Representative – Kenya Case I

Me Jean-Philippe Kot	Avocats sans Frontières
Stéphane Bourgon <i>Ad.E.</i>	Vice-président, Association internationale des avocats de la défense (AIAD)/Vice President Association of Defence Counsel practicing before the ICTY (ADC-ICTY)/ Barreau pénal international
Morris A. Anyah	Counsel – Victims’ Legal Representative – Kenya Case II
David Hooper Q.C.	Lead Counsel – Germain Katanga, Democratic Republic of Congo / William Ruto, Kenya
Kigen Katwa	Counsel – Joshua Sang, Kenya
Andreas O’Shea	Counsel - Germain Katanga, Democratic Republic of Congo
Kioko Kilukumi	Counsel - William Samoei Ruto, Kenya
Thomas Obhof	Case Manager / Legal Consultant – Kenya Case II
Steven Kay Q.C.	Lead Counsel – Kenya Case II
Gillian Higgins	Co-Counsel – Kenya Case II
Sophie Menegon	Case Manager – Germain Katanga Defence team (DRC)
Diane Turner Q.C.	Barrister and Solicitor, Vancouver, Canada

Jo Cooper	Solicitor Advocate England and Wales - ICDA
Sureta Chana	Counsel – Victims’ Legal Representative – Kenya Case I
Axel C. Filges	President of the German Federal Bar
Shyamala Alagendra	Co-Counsel – Muthaura Defence
Essa Faal	Co-Lead Counsel – Muthaura Defence
Toby M. Cadman	Counsel – Bar of England and Wales
Gregor Guy Smith	Counsel – ADC-ICTY
Me Vincent Courcelle-Labrousse	Avocat, Barreau de Paris
Arthur Vercken	Counsel- Callixte Mbarushimana - République Démocratique du Congo
Philippe Larochelle	Legal Assistant, Callixte Mbarushimana- République Démocratique du Congo
Yael Vias Gvirsman	Legal Assistant, Callixte Mbarushimana - République Démocratique du Congo
Daniel Ntawumenyumunsi	Case Manager, Callixte Mbarushimana- République Démocratique du Congo
Me Jean-Pierre Kilenda Kakengi Basila	Lead Counsel, Defence Team of Mathieu Ngudjolo
Professeur Jean-Pierre Fofé Djofia Malewa	Co-counsel, Defence Team of Mathieu Ngudjolo

Me Andrea Valdivia	Legal Assistant, Defence Team of Mathieu Ngudjolo
Godefroid Bokolombe	Legal Assistant, Defence Team of Mathieu Ngudjolo
Me Nathalie Leblanc	Case Manager, Defence Team of Mathieu Ngudjolo
Colleen Rohan	Vice President – ADC-ICTY
Caroline Buisman	Assistant Counsel – Defence team of Germain Katanga - RDC
John Philpot	Counsel for Mohamed Hussein Ali - Kenya Case I
Daniel N. Arshack	Criminal Defense Attorney, New York USA
Me Florence Achache	Avocat à la Cour, Barreau de Paris, ancien membre du Conseil de l'Ordre
David Young	Counsel, Bar of England and Wales – Lead Counsel Pv. Assad Sabra et al. Special Tribunal for Lebanon
Me Maroufa Diabira	Avocat à la Cour, ancien Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats de Mauritanie
Me Alya Cherif Chammari	Avocate, Barreau de Tunisie
Att. Rosette Bar Haim	Attorney, Jerusalem Bar
Me Richard Sedillot	Avocat à la Cour - Expert près le Conseil de l'Europe

Steven Kelliher	Barrister and Solicitor – Vancouver, Canada
Christopher Black	Barrister, Toronto, Canada – Lead Counsel General Ndindiliyimana ICTR Arusha